N° 937 — IVme Année. 5ct Le Numéro. 5ct Dimanche 13 Janvier 1884.

L'IMPARTIAL

RÉSUMÉ DES NOUVELLES ET FEUILLE D'ANNONCES

Paraissant à la Chaux-de-Fonds, tous les jours excepté le Lundi.

Bureaux, 1, Rue du Marché, 1.
sera rendu compte de tout ouvrage dont il sera adressé un exemplaire à la Rédaction.

ABONNEMENTS & ANNONCES
Imprimerie Courvoisier, rue du Marché, 1
Chaux-de-Fonds
et rue du Collège, 309, Locle.

GARE DE CHAUX-DE-FONDS — SERVICE D'HIVER du 15 Oct. 1883

Arrivée de

GARES.	M.	M.	S.	S.	S.	S.
Locle . . .	5 —	8 57	1 27	3 17	5 42	8 22
Neuchâtel .	—	10 —	1 40	—	5 52	10 17
Genève . .	—	—	1 40	—	5 52	10 17
Bienne . .	8 42	11 47	2 10	—	5 27	10 27
Berne . . .	—	11 47	2 10	—	5 27	10 27

Départ pour

GARES.	M.	M.	M.	S.	S.	S.
Locle . . .	7 30	10 9	11 54	2 19	6 2	10 34
Neuchâtel .	5 18	9 7	—	1 40	5 52	—
Genève . .	5 18	9 7	—	1 40	—	—
Bienne . .	5 5	7 20	10 —	3 28	6 50	—
Berne . . .	5 5	7 20	10 —	3 28	6 50	—

PRIX D'ABONNEMENT, franco pour la Suisse
1 an, fr. 10, 6 mois, fr. 5»50, 3 mois, fr. 3.
Pour l'Etranger le port en sus.

PRIX DES ANNONCES
10 ct. la ligne ou son espace; prix minimum d'une annonce, 75 centimes.

— SAMEDI 12 JANVIER 1884 —

Chaux-de-Fonds.

Brasserie Hauert. — Soirée donnée par la famille Kranl et M. Samson, jongleur, samedi et jours suivants, dès 8 h. du soir. Dimanche, à 2 h. après-midi et à 8 h. du soir, concerts.

Club du Noyau. — Réunion, samedi 12, à 9 h. du soir, au local.

Club du 𝄞 Réunion, samedi 12, à 8 ½ h. du soir, à la Clef de Sol.

Société mutuelle et patriotique des Jurassiens bernois. — Assemblée générale, samedi 12, à 8 ½ h. du soir, à l'Hôtel-de-Ville.

Société des Touristes franco-suisses. — Assemblée générale, samedi 12, à 8 ½ h. du soir, au local.

Société mutuelle fribourgeoise. — Assemblée du Comité, samedi 12, à 8 ½ h. du soir, au Café Buhler.

Cercle Montagnard. — Soirée familière, samedi 12, à 8 h. du soir.

Eglise nationale. — Installation de M. le pasteur Paul Borel, dimanche 13, à 9 ½ h. du matin.

Armes-Réunies. — Grand concert donné par le Mænnerchor « Frohsin » et la « Symphonie » de Villeret, dimanche 13, dès 2 h. après-midi. (Voir aux annonces.)

Bel-Air. — Grand concert donné par l'*Odéon*, dimanche 13, dès 2 ½ h. après-midi. (Voir aux annonces.)

Café du Boulevard de la Gare. — Grand concert donné par la « Fanfare Montagnarde », dimanche 13, dès 2 h. après-midi. Voir aux annonces.)

Orchestre l'Espérance. — Soirée familière, dimanche 13, à 8 h. du soir, dans la grande salle des Armes-Réunies. (Voir aux annonces.)

Cécilienne. — Répétition, à l'Amphithéâtre, lundi 14, à 8 h. du soir.

L'industrie bijoutière à Pforzheim.

(Suite et fin.)

A la place des quelques grandes maisons disposant de ressources suffisantes, qui dominaient autrefois le commerce d'exportation, *se sont mises une foule de maisons* d'importance secondaire, qui veulent traiter directement avec les acheteurs d'outre-mer, sans avoir toujours les moyens nécessaires pour ce commerce. Les conséquences de cet état de choses sont évidentes : outre que les prix ont été en général réduits à leur extrême limite, il se produit fréquemment des ventes à vil prix, dans les moments de gêne, ce qui nuit au commerce régulier et solide. La seule façon de remédier à ces inconvénients serait de fonder ici — comme cela a eu lieu depuis longtemps sur d'autres places commerciales, par exemple à Paris — de grandes maisons de commission qui serviraient d'entremise entre les acheteurs et les vendeurs sérieux, à l'avantage des deux parties.» La dite chambre de commerce s'exprime dans les termes suivants sur l'exportation en Autriche-Hongrie : «La vente pour ces pays a été normale, tant pour ce qui concerne la marchandise à 14 carats pleins, que celle en plaqué (sur argent). On a aussi fabriqué pour Trieste des articles à 18 carats, et d'autres à 13 ½ carats pour le transit. Il a également été vendu à Pesth du 18 carats, mais on ne demande plus guère que du 14 carats pour cette place. Les affaires directes avec les maisons de détail, qui se faisaient autrefois par l'entremise de voyageurs de Pforzheim, ont à peu près complètement cessé, et l'on ne vend presque plus qu'aux maisons de gros. Le contrôle de l'or est exercé plus sévèrement que jamais, et, d'après les plaintes qui nous parviennent de divers côtés, il paraît que l'on y procède avec un manque d'égards regrettable au point de vue des intérêts légitimes du commerce. Ainsi, il nous est rapporté que l'on brise parfois des objets de prix, quand il serait parfaitement possible de faire les essais sur plusieurs parties différentes de ces objets. Il serait d'un grand intérêt pour notre commerce avec l'Autriche d'amener l'autorité préposée au contrôle dans ce pays, à procéder avec plus d'égards, tout en conservant la même sévérité. Si l'on veut être sans crainte, il faut donner aux marchandises destinées à l'Autriche le titre de 14 ¼ carats pour le moins. Dans ce pays, les paiements se font lentement, il est vrai, mais bien. D'après de récentes expériences, il paraît que les procès sont sujets à plus de formalités qu'auparavant et qu'ils sont plus coûteux. » Depuis quelques années la fabrication de *bijoux en argent* a été exploitée à Pforzheim sur une grande échelle à côté de celle des objets en or. Quelques maisons se sont vouées exclusivement à cette branche de l'industrie et ont obtenu des résultats satisfaisants, malgré la forte concurrence de Gmünd et de l'Angleterre. La demande de marchandise à bon marché, devenue de plus en plus forte ces dernières années, a déterminé un certain nombre de fabricants à se consacrer à la fabrication du *plaqué*. Tandis qu'en France et aux Etats-Unis le plaqué consiste en bronze recouvert d'une couche d'or, on le fabrique à Pforzheim en appliquant l'or sur une base d'argent cette manière de faire est motivée par le fait que — si l'on a employé de l'argent fin — les marchandises ainsi fabriquées peuvent être importées en Autriche comme argent doré, et munies du poinçon pour l'argent. Quelques maisons de Pforzheim, qui importaient autrefois de *faux bijoux* des Etats-Unis, ont maintenant commencé à en fabriquer elles-mêmes. Cette branche d'industrie a le bon côté de pouvoir compter davantage sur l'écoulement de ses produits que la bijouterie en or, et d'être *exposée à des temps* d'arrêt moins sensibles que *cette dernière*.

Chronique Suisse.

Assurance contre la grêle. — Le Conseil d'Etat du canton de Vaud, sur la réquisition d'un certain nombre de propriétaires de la vallée de la Broie, fait procéder à une enquête sur les opérations de la *Société suisse d'assurance contre la grêle*, à l'occasion de la demande de subside que cette Société a adressée aux autorités fédérales.

Le Conseil fédéral n'a pas caché qu'il était peu sympathique à cette demande. Si l'on entre dans la voie de la subvention en faveur de l'assurance contre la grêle, il faudra l'étendre, non-seulement à d'autres sociétés poursuivant le même but, mais encore à plus forte raison à l'assurance contre le gel et à toute espèce d'assurances.

Les renseignements recueillis dans diverses parties de la Suisse, notamment dans les cantons de Vaud et de Fribourg, sont d'ailleurs peu favorables aux agissements de la Société suisse, qui s'est laissé intenter de nombreux procès pour refus de remplir ses engagements. L'assurance est mutuelle, et chaque fois qu'un orage de grêle s'abat sur quelque partie de la Suisse, le premier soin des assurés grêlés ou non, doit être de verser une contribution supplémentaire pour que les indemnités puissent être payées.

L'organisation de la Société suisse laisse, paraît-il, beaucoup à désirer.

Les Suisses au Tonkin. — Comme nous l'avons annoncé, parmi les bataillons de la Légion étrangère, partis pour le Tonkin, se trouvent un certain nombre de Suisses, entre autres des Biennois. Dans la liste des tués et blessés à Son-Tay et à Haï-Dzoung nous trouvons, sous la rubrique « Légion étrangère », les noms suivants que nous croyons devoir publier. — *Tués :* Seitz, Ehrard, Roth. — *Morts de leurs blessures :* Henri Scherer, Zbinden. — *Blessés :* Fraschina, Frédéric Oswald, Jacob Muller, Ledermann, François Schmidt, Dietrich, Gassmann, Rœmer, Lang, Furrer, Buhler, Bolle, Martin, Hubert, Renaud.

Il est évident que nous ne garantissons pas l'origine de tous ces noms, mais pour la plupart nous sommes parfaitement sûrs que ce sont des Suisses.

Berne, 11 janvier 1883.

(Correspondance particulière de l'Impartial.)

Levée de fourchettes. — M. Hammer et l'amour. — Une conférence de M. Ninet. — L'hydrophobie.

Mardi prochain, 15 courant, aura lieu au Bernerhof, le dîner offert par le président de la Confédération à tout le corps diplomatique. Ce dîner offert chaque année au mois de janvier, est essentiellement diplomatique, c'est-à-dire qu'aucun discours n'est prononcé. C'est un moyen, pour le personnel des différentes missions accréditées à Berne, de faire plus ample connaissance. La France, l'Autriche, l'Allemagne, l'Italie, l'Angleterre, la Russie, l'Espagne, le Portugal, etc., y seront représentés par chaque ministre et leurs secrétaires. Les autorités cantonales bernoises, ainsi que le Conseil municipal et le Conseil de bourgeoisie de la ville fédérale y seront également représentés.

* Hier matin on annonçait au palais fédéral les fiançailles de M. Hammer, conseiller fédéral, avec une demoiselle de Soleure. Celà à quelque peu surpris chacun, car notre ministre des finances n'est plus de première jeunesse, tant s'en faut.

* Le 27 courant aura lieu, au Casino, une conférence donnée par M. Ninet, l'ami et confident du fameux Arabi. Cette conférence qui est attendue avec une grande impatience sera donnée essentiellement en faveur des membres de l'Association romande.

M. Ninet, que j'ai vu ce matin pour la première fois, est un beau vieillard, d'une belle prestence. Sa voix a une sonorité incomparable, son regard est assuré et hautain, une superbe cicatrice sillonne son crâne un peu découvert. Il rappelle en un mot ces vieux guerriers bardés de fer qui faisaient l'épouvante de leur époque... Décidément il ne manque plus à M. Ninet qu'un morion et une armure, et l'illusion serait complète !

* L'hydrophobie a pris de grandes proportions

dans le canton de Berne. Dans la ville fédérale 30 chiens ont été en contact avec un chien enragé et la plupart ont été mordus. Sur le nombre 27 ont dû être abattus et les 3 autres sont encore sous la surveillance du vétérinaire.

Nouvelles étrangères.

France. — Le ministre de la marine a dû recevoir aujourd'hui MM. Clovis Hugues et Laguerre, qui devaient l'entretenir de la grève des chauffeurs et matelots de Marseille.

On sait déjà que M. Laguerre doit porter à la tribune la question que M. Clovis Hugues se trouve empêché de poser par son exclusion temporaire.

— Nous lisons dans le *Temps* d'aujourd'hui :

« Nous avons reçu et plusieurs journaux publient un manifeste de Louis-Charles de Bourbon à la nation française.

Ce manifeste, daté de Tettingen et signé Charles, paraît émaner du fameux Nauendorff, qui se prétend « petit-fils du roi-martyr ». Il fait un appel pressant au loyalisme de la nation française et développe son programme : il déclare notamment « qu'il aura pour les classes souffrantes les entrailles de Henri IV, son aïeul, et qu'il protègera l'agriculture. »

L'accueil que font ce matin à ce manifeste les journaux légitimistes n'est pas encourageant pour son auteur. »

Allemagne. — Le gouvernement japonais a demandé à la Prusse l'envoi de trois employés, destinés à l'administration intérieure et qui recevraient le titre et le rang de conseillers d'Etat japonais.

Le *Regierungsassessor* Humperdink est un des fonctionnaires qui ont été désignés à cet effet.

Italie. — Le roi Humbert a reçu les délégations des pèlerins venus des provinces et des colonies italiennes, entre autres des colonies de Paris, de Marseille, de Tunis, de Santiago du Chili, d'Alexandrie, de Londres, etc. Les délégués lui ont présenté quarante albums. Le roi a constaté l'importance de la manifestation faite par un aussi grand nombre de pèlerins, venus à Rome, à l'occasion de la vingt-cinquième année de l'indépendance italienne, saluer le tombeau de son auguste père.

Russie. — On dit que la balle qu'aurait reçue l'empereur de Russie n'a pas encore pu être extraite.

Le projectile est logé dans la tête de l'humérus et s'y est incrusté. Ces sortes de blessures sont extrêmement douloureuses, et si la vie du czar n'est pas actuellement en danger, des complications de la plus grande gravité pourraient survenir.

De nombreuses arrestations ont été opérées à St-Pétersbourg.

Beaucoup de documents révolutionnaires ont été saisis.

Le général Orscheffsky et plusieurs autres personnages hauts placés ont reçu l'avis qu'ils étaient condamnés à mort.

Egypte. — L'ordre a été envoyé à Baker-Pacha de secourir Tokhar et Sinkat et d'en retirer les garnisons. Baker-Pacha a également reçu l'ordre de n'entreprendre aucune opération militaire à l'ouest de Sinkat.

Le conseil des ministres a décidé de conserver Souakim, mais aucune décision n'a encore été prise relativement à Massouah.

Maroc. — Le *Morning-Post* apprend de Tanger que le chérif de Ouazzan s'est fait naturaliser Français le 1er janvier à la légation de France. Deux autres chefs marocains ont également déclaré vouloir acquérir la nationalité française.

Le chérif de Ouazzan, proche parent du sultan, est la plus haute personnalité religieuse de l'empire marocain. Il est le chef d'un ordre qui compte de nombreux adhérents dans toute l'Afrique septentrionale. Il est marié avec une Anglaise.

Nouvelles des Cantons.

BERNE. — Les obsèques du professeur Schœnholzer ont eu lieu avec un grand cérémonial hier après-midi. Les étudiants ont organisé pour le soir un grand cortège aux flambeaux en l'honneur du défunt.

— On écrit de Berne :

« Cette fois, ce n'est pas pour rire : la ville fédérale n'est plus sûre. Chacun s'y promène avec le revolver en poche, et nous écarquillons les yeux à qui mieux mieux pour découvrir le chien enragé signalé ce matin par la prévoyante police. Malheur au premier caniche qui s'avisera d'oublier sa muselière !

» De par M. l'inspecteur de police, nous sommes « autorisés » à tuer l'enragé dont un avis officiel nous a fourni le signalement. Le mot « autorisé » est joli et je vous préviens qu'il n'est pas de moi, car je le trouve en toutos lettres dans l'avis. A Bâle, à Zurich, à Genève, en toute autre ville du monde civilisé, la police aurait offert une récompense à qui tuerait le chien enragé ; ici, à Berne, on nous autorise à nous défendre. Et, savez-vous, je trouve que c'est déjà bien joli ; car si nous n'avions pas cette précieuse autorisation, que ferions-nous, grand Dieu ! »

GRISONS. — La commune de Pitasch, dans les Grisons, n'a pas vu s'exercer de poursuites judiciaires sur toute l'étendue de son territoire pendant vingt ans. Les bourgeois touchent des dividendes. La commune de Bondo est tout aussi favorisée, les bourgeois touchent des répartitions de... riz.

Pourquoi du riz ?

VALAIS. — La loi sur la peine de mort sera promulguée dimanche prochain, 13 janvier.

Encore un nouveau pas dans la voie du progrès... A la façon des écrevisses !

VAUD. — Mardi passé, le dernier train se dirigeant de Payerne sur Morat a failli dérailler par suite d'une tentative criminelle. Des malfaiteurs avaient placé sur la ligne ferrée, près du pont de l'Erbogne, deux énormes blocs. Les chasse-pierres, dont toutes les locomotives sont munies, ont jeté de côté l'obstacle, et les voyageurs ont été quittes pour une légère secousse.

Chronique neuchâteloise.

⁂ *Epizooties.* — A Colombier, une étable infectée de surlangue et piétain, renferme 11 pièces de bélail.

⁂ *Bâtiment académique.* — Le Département des travaux publics met au concours les travaux de maçonnerie, de pierre de taille et de charpenterie pour la construction du bâtiment académique, à Neuchâtel. Les entrepreneurs pourront prendre connaissance des plans et des cahiers de charges, dès le 15 courant, au bureau de l'architecte cantonal, au château de Neuchâtel, où les soumissions cachetées devront être remises pour le 31 janvier.

⁂ *Locle.* — « Nous apprenons, dit la *Feuille d'Avis des Montagnes*, qu'un de nos compatriotes, M. *J.-Edouard Huguenin*, ci-devant sous-chef de gare au Locle, actuellement chef du Bureau des Tarifs de la Compagnie des chemins de fer turcs, à Constantinople, vient d'être nommé par le Sultan, *Officier et Chevalier de l'Ordre du Medjidié*, en récompense des services signalés qu'il a rendus au gouvernement turc. »

Chronique locale.

⁂ *Concert Beumer.* — Mlle D. Beumer est une cantatrice de premier rang ; la légèreté de sa voix, la pureté de son, soit dans les passages chromatiques, soit dans les plus fines arabesques, ne laisse rien à désirer ; elle possède un clavier vocal des plus étendu et se joue de la difficulté avec une assurance incomparable.

» C'est certainement une des grandes cantatrices de notre époque ; elle peut être comparée, sans exagération, à la Patti et Nilson. » ***

(*Gazette musicale*, Paris, novembre 1883.)

⁂ *Végétation.* — Un de nos abonnés a apporté aujourd'hui, à notre bureau, 11 morilles (petites

---

FEUILLETON DE L'IMPARTIAL 15

L'ENFANT VOLÉ

Par Louis Collas

M. de Montmahé ne se dissimulait pas que ce péril pouvait devenir menaçant plus tard si des ennemis ou des jaloux s'attachaient à le perdre. Mais il n'était pas homme à craindre pour lui-même ; les seules inquiétudes qu'il éprouvât s'appliquaient à sa fille.

Ne pouvant s'occuper de son éducation, il l'avait confiée à une parente qui dirigeait une maison alors célèbre dans le faubourg Saint-Germain ; elle ne venait jamais à l'hôtel, mais lui allait souvent la voir et passait de longues heures avec elle. Il parlait d'elle avec orgueil et la tendresse qu'il éprouvait pour cette enfant chérie allait jusqu'à l'adoration.

Elle avait alors seize ans et n'avait plus rien à apprendre de ses maîtresses ; il songeait à la rappeler auprès de lui ; la joie et la gaieté devaient rentrer avec elle dans la vieille demeure, et lui-même retrouverait la jeunesse au contact de sa bien-aimée Laurence ; il hésitait cependant, en songeant qu'il l'associerait à ses propres périls et que peut-être ne pourrait-il pas la défendre contre les orages auxquels elle avait échappé et pouvait, suivant toute apparence, échapper au milieu de ses compagnes ; une circonstance imprévue le décida.

Il avait eu pour ami intime un de ses collègues, nommé de Valfons ; ils avaient l'un pour l'autre une égale estime. L'un deux avait un fils, l'autre une fille ; dans leur causeries, ils avaient souvent vaguement parlé d'un mariage possible entre leurs enfants. M. de Valfons était mort, laissant sans direction son fils encore jeune.

Reproduction interdite pour les journaux n'ayant pas traité avec la Société des gens de lettres.

Celui-ci avait des instincts bas et vicieux ; il se livra prématurément à la débauche, et bientôt sa fortune sombra dans le gouffre de la dissipation et des plaisirs.

Comme il avait de l'esprit et un extérieur séduisant, comme son père avait eu de hautes relations, il se fit le courtisan obséquieux de jeunes seigneurs voués comme lui à la dissipation ; nul ne montrait plus d'arrogance, nul ne se targuait plus insolemment des privilèges aristocratiques. Il mena ainsi aux dépens d'autrui une existence facile jusqu'au moment où la révolution dispersa ces habitués des fastueuses orgies. Il se tourna aussitôt vers le soleil levant et lui, l'adulateur de la noblesse, le champion bruyant des privilèges, se lança avec fureur dans le mouvement révolutionnaire. Il appartenait à la catégorie de ces fainéants sans scrupule qui saisissent comme une bonne fortune l'occasion de pêcher en eau trouble.

On le vit adresser au peuple les motions les plus violentes, se faire l'organe des passions les plus haineuses et rivaliser avec les orateurs les plus exaltés des clubs ; il eut sa place marquée dans toutes les journées insurrectionnelles et, comme le marquis de Sainte-Huruge, aiguillonna l'ardeur des faubourgs.

Depuis longtemps, M. de Montmahé avait rompu toutes relations avec le fils de son ami. Et ce dernier n'avait pas cherché à le revoir. Il se souvint alors que Mlle Laurence était riche et se dit que le mariage, dont il avait été autrefois question entre leurs parents, lui procurerait plus sûrement des rentes, que le rôle d'organisateur d'émeutes.

Lorsqu'il se présenta dans le cabinet de M. de Montmahé, je m'y trouvais avec lui. Je fus frappé de la dégradation que présentait sa physionomie ; il avait dû être très beau garçon, et on voyait que l'intelligence n'avait pas été éteinte par les excès, mais ils avaient produit sur lui des ravages qui présageaient une vieillesse anticipée. L'accueil glacial qu'il reçut ne le déconcerta pas.

— Monsieur, dit-il, je désirerais avoir avec vous un entretien particulier.

— Ce jeune homme répondit M. de Montmahé en me désignant, est mon secrétaire, vous pouvez parler devant lui.

M. de Valfons ne dissimula pas sa contrariété, mais il ne perdit pas son sang-froid.

— Monsieur, dit-il, une étroite amitié vous unissait à mon père, et je l'ai entendu plusieurs fois parler d'un projet de mariage entre mademoiselle votre fille et moi.

La rougeur monta au front de M. de Montmahé, à la pensée que cet indigne personnage pût aspirer à la main de sa Laurence.

— S'il en a été question, dit-il, je supposais que le fils de mon ami serait un honnête homme.

— Et vous trouvez, paraît-il, que je n'ai pas mérité ce titre ?

— Celui qui a tour à tour flatté les puissants du jour ne saurait y prétendre.

Je remarquai une légère contraction sur les traits du visiteur ; il reprit aussitôt son impassibilité.

— Mon cher monsieur, dit-il d'un air dégagé, il y a plus d'une façon d'envisager la vie, vous avez suivi la ligne inflexible ; n'ayant pas la prétention de diriger les événements, je me suis laissé guider par eux ; je crois que ma méthode est la meilleure, elle me permettra d'arriver à une existence tranquille, garantie des caprices du sort, des fantaisies de la fortune, et où la considération du public ne me manquera pas. C'est le partage de cet avenir que je puis promettre à celle qui sera ma femme. Etes-vous sûr de la procurer à votre fille ?

— Pourquoi cet espoir me serait-il interdit ?

— Mon cher monsieur, ce que vous appelez l'indépendance du caractère n'a pas habituellement le privilège de nous faire beaucoup d'amis. Sous l'ancien régime on ne vous pardonnait ni votre franchise ni vos critiques, le parti qui domine aujourd'hui vous garde rancune de ne pas le servir sans réserve, vous êtes déjà suspect, de là à la proscription il n'y a pas loin.

(*A suivre*)

mais non microscopiques), cueillies près des Convers.

*** *Conservatoire de Genève.* — Nous apprenons avec plaisir que Mlle Marie Laplace, une élève de notre école industrielle, vient d'obtenir du Conservatoire de Genève son diplôme de professeur de piano. Mlle Laplace vient se fixer dans notre ville. *(Communiqué.)*

*** *Bienfaisance.* — La Société du Dispensaire a reçu avec une vive gratitude, d'un anonyme, la somme de fr. 100. Merci à ce généreux donateur. *(Communiqué.)*

La Fraternité.

(Suite.)

Sans trop s'écarter de la vérité, on pourrait affirmer que le chiffre des sinistres se répartira ainsi :

Pour les années	1884 et 1885	ensemble	110	décès.
»	1886 et 1887	»	125	»
»	1888 et 1889	»	145	»
»	1890 et 1891	»	170	»
»	1892 et 1893	»	205	»
Total pour les dix années			755	décès.

Certes, il est peu agréable de faire cette lugubre statistique, mais il faut bien prouver leur erreur à ceux qui croient — chose incompréhensible — que personne dans la *Fraternité* ne sera appelé à débourser 1,000 francs ! Il est nécessaire de leur faire comprendre que les bénéfices faits par ceux qui meurent avant d'avoir cotisé une somme égale au montant de l'indemnité ne tomberont pas — nouvelle manne céleste — du firmament, mais seront bel et bien fournis par ceux qui jouiront de la faculté de... payer longtemps.

C'est donc à leur intention que j'ouvre de nouveau les tables de la mortalité, et que je cherche combien, sur les 3,200 membres d'aujourd'hui, auront, dans 20 ans, le bonheur de pouvoir répondre à l'appel.

Je trouve qu'il restera :

Sur les 100	membres âgés aujourd'hui	de moins de 25 ans,	72
» 250	»	de 25 à 30 ans,	173
» 750	»	de 30 à 35 ans,	491
» 500	»	de 35 à 40 ans,	302
» 750	»	de 40 à 45 ans,	399
» 400	»	de 45 à 50 ans,	176
» 350	»	de 50 à 55 ans,	113
» 100	»	de 55 ans et plus,	18
Total des vivants en 1904,			1,744
Le nombre des décès sera ainsi de			1,456
Total égal à l'effectif de ce jour			2,200

En admettant toujours que le recrutement comblera les vides, sur les 1,456 nouveaux admis successivement, il en mourra 1,5 % par an, soit 226 pour les 20 ans, si nous comptons qu'ils entreront au nombre de 72 chaque année. Donc, un total de décès de 1,682 au minimum, qui, malheureusement, se produiront, cela est certain, de 1884 à 1904, si la *Fraternité* se maintient dans les limites actuelles.

Ceci, abstraction faite du surcroît de décès que pourraient amener les épidémies, les catastrophes, la guerre, etc.

J'élimine ces facteurs redoutables, mais il est bon de ne pas les perdre de vue, et c'est avec raison que le Règlement les prévoit.

Ainsi, au 1er janvier 1904, les membres fondateurs qui seront encore vivants auront payé, si les bases actuelles sont maintenues :

Pour cotisations annuelles et mises d'entrée,	Fr. 30»—
Pour les décès survenus jusqu'à ce jour, environ	» 140»—
Pour les 1682 décès prévus de 1884 à 1904,	» 672»80
Total	Fr. 842»90

Et il s'en trouve qui, à cette époque, n'auront pas encore 50 ans et pourront être appelés à payer des cotisations pendant 20 nouvelles années et même au-delà !

Le Comité d'initiative de la *Fraternité* et les comités qui lui ont succédé, de même que les comités de toutes les sociétés analogues qui ont été consultées à cet effet, ont toujours été d'avis qu'un fonds de réserve le plus élevé possible était *absolument indispensable* pour garantir l'existence d'une association semblable.

Il est nécessaire pour qu'il soit possible à un moment donné :

1° De payer un certain nombre de décès à la suite d'épidémies ou de calamités publiques,

2° De payer, à titre d'avances sur l'indemnité au décès, les cotisations d'anciens sociétaires qui seraient dans l'impossibilité d'y pourvoir, surtout au moment où les décès deviendraient nombreux ;

3° D'employer les intérêts à dégrever, et même, si possible, à exempter de cotisations les sociétaires qui seront appelés à payer plus de mille francs. *(A suivre.)*

Faits divers.

Un pauv' ouverrier ! — W. H. Vanderbilt, le richissime Américain, possède la légère somme de 47 millions 50,000 dollars (en chiffre rond, 235 millions de francs), en obligations enregistrées 4 p. c. des Etats-Unis. L'intérêt de cette petite fortune représente par an : 1,882,000 doll.; par trimestre : 470,500 d.; par mois 156,888 d. 33; par jour : 7,156 d. 16 ; par heure ; 214 d. 84; par minute : 3 d. 58 ; par seconde : 0 d. 0599. Et dire que quand il mourra, il s'en ira tout nu, comme les autres, dans son magnifique mausolée, qui ne coûte que 70,000 dollars et sans exciter de bien grands regrets.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

(Bureau central météorologique de France)

au 11 Janvier

Baisse générale du baromètre en Europe ; les fortes pressions sont refoulées vers le Sud. La ligne isobarométrique de 770 mm. passe par Brest, Prague, Odessa. Le maximum est à Madrid par 779 mm. Vents d'entre Sud-Ouest et Nord-Ouest assez forts sur tout le versant océanien. La température descend à l'Ouest de l'Europe, excepté sur les côtes françaises de l'Océan. Un froid rigoureux règne en Russie. En France le thermomètre était dans la matinée au-dessous de zéro à l'Est et au Centre. Le ciel restera nuageux.

Dernier Courrier.

Berne, 12 janvier. — Le comité du tir fédéral de Lugano annonce aux actionnaires qu'ils pourront retirer 25 francs par action ; il y a une perte de 75 p. cent, soit en tout 170,000 francs.

Vienne, 11 janvier. — Hier après midi, à 5 1/4 h., deux hommes ont pénétré dans le bureau de M. Eisert, changeur, r. Mariahilf, rue des plus animées. Ils lui jetèrent du sable dans les yeux et lui firent des blessures qui mettent sa vie en danger. Ils mirent ensuite au pillage le portefeuille. Aux cris poussés par M. Eisert, une gouvernante accourut d'une chambre située dans une autre partie de l'appartement, avec deux jeunes enfants ; la gouvernante et un des enfants ont été grièvement blessés ; l'autre enfant a été tué à coups de pioche.

D'après les indications de M. Eisert, une troisième personne doit encore avoir pris part à l'attentat.

Aujourd'hui, un nommé Hugo Schenk a été arrêté sous l'inculpation d'être l'auteur de ce quadruple meurtre. A la suite de ses aveux, un mécanicien du nom de Schossarek a été également arrêté comme complice.

New-York, 11 janvier. — On mande de Sainte-Lucie, le 3 janvier, que l'hôpital colonial a été détruit par un incendie.

— Des avis de Venezuela annoncent que le candidat populaire à la présidence est le général Venancio Puglar.

Londres, 11 janvier. — Un individu soupçonné d'être le meurtrier du jeune Tower, trouvé assassiné le 31 décembre, a été arrêté hier à Watford.

Paris, 11 janvier. — Le comte de Paris est parti hier, à sept heures du soir, pour l'Espagne. Les journaux monarchiques racontent qu'au moment du départ du train, une adresse a été remise au prince au nom de la Ligue royaliste et que quelques cris de « vive le comte de Paris » et de « vive le roi, » ont été entendus.

A la suite de cette démonstration trois ou quatre arrestations auraient été opérées.

Le *Journal de Paris* dit qu'un individu, arrêté hier à la suite de la manifestation pour le comte de Paris, a été trouvé porteur de différents papiers, et d'une carte de la ligue royaliste ; deux autres individus, pauvrement vêtus, auraient déclaré avoir reçu de l'argent pour crier vive le roi.

GAZETTE MARITIME

New-York, 10 janvier. — Le « Canada », parti du Havre le 29 décembre, est arrivé à New-York hier.

Choses et autres.

Ces bons propriétaires.

L'un d'eux, rencontrant un locataire dans l'escalier de son immeuble, lui dit :

— Votre appartement n'est pas cher à sept cents francs.

— Il a tant besoin de réparations !

— Je vous en parle, parce que j'ai l'intention de le mettre à *neuf*...

— Ah ! parfait ! s'écrie le locataire radieux.

— Oui, continue doucement le propriétaire, à *neuf*... cents francs.

Passe-temps du dimanche.

N° 110. — Mot carré.

Lamentations.

Ami compatissant, je suis bien malheureux,
Ecoutez les chagrins d'un fou... d'un amoureux.
Grands dieux ! qu'elle a d'attraits, ma brune toute belle
Dont le nom est mon *un ;* mais c'est une cruelle,
Plus cruelle cent fois que Denis le tyran :
Elle est de glace, auprès de mon feu dévorant.
S'il m'eût prêté sa lyre, un poète sublime
Qui, dans ses vers, jadis, chanta mon homonyme,
Je saurais l'attendrir et serais plus heureux. —
Je suis pauvre et n'ai pas la valeur de mon *deux*,
(Cette ancienne monnaie ayant eu cours en France),
Pour noyer dans le vin ma terrible souffrance. —
Tout me semble sans goût, même ce poivre fort
Que mon *trois* nous fournit ; et, cependant, un mort,
Rien qu'en le respirant, reviendrait à la vie. —
Je veux me consoler. La lecture suivie
De mon illustre *quatre*, académicien
Fort sur les mots hébreux et sur le grec ancien,
Sera distraction, pour un pauvre malade. —
Ouvrez Reclus, pour voir mon *cinq*, cher camarade,
Car des Alpes il est un massif imposant.
Ah ! mon cœur est brisé sous un poids écrasant,
Et toujours ma pensée à mes efforts rebelle,
Fait surgir à mes yeux l'image de ma belle.

Prime : Des cartes de visite.

N° 109. — Enigme. — Solution :

La lettre T.

Solutions justes :

Le Cousin à Tonnerre. — E. du pays des 3 M. (Morat). J. B. — T. — Le veinard du commissariat. — Un ferrailleur. — Courbe et Sourd. — Un pauvre diable. — Tulipe. — Les deux Jeanne. — Chou-Chou (Locle). — L. P. (Locle). — Une feuille de lierre (Verrières). — La marraine. — Planche gauche. — Un rimailleur (Verrières). — Vert-Pomme (Sonvillier). — E. C. — Peter und Knusi. — Chambrelien 5 minutes d'arrêt (Locle(. — L. S.

La prime est échue à : « E. du pays des 3 M. »

Banque Fédérale, Comptoir de Chaux-de-Fonds

Cours des Changes, le 12 Janvier 1884.

	Taux de l'escomp.	Courte échéance. demande	Courte échéance. offre	2 à 3 mois demande	2 à 3 mois offre
France.....	3	99.90	—	99.90	—
Belgique.....	4	99.75		99.75	
Allemagne.....	4	123.40	—	123.50	
Hollande.....	3 1/2	208.—		208.—	
Vienne.....	4	207.75		208.—	—
Italie,.....	5	99.90		100	
Londres.....	3	25.14		25.16	
Espagne.....	5	4.87	—	4.87	
Barcelone.....	5	4.88	—	4.88	
Portugal.....	5	5.47		5.47	
Russie.....	5	2.38		2.38	
Scandinavie....	5	1.37	—	137	—
BBque Allemandes	pr 100	123.40	123.80		
20 Mark or.....		24.70	—		
BBque Anglais..		25.10			
Autrichiens....	pr 100	207.—			
Roubles.....		2.38			
Doll. et coup...	pr 100	5.10	—		

Escompte pour le pays 3 1/2 à 4 1/2 %.
Tous nos prix s'entendent pour du papier bancable.

Les réclamations de nos abonnés étant le seul contrôle dont nous disposions, nous les prions de bien vouloir nous aviser immédiatement de toute irrégularité dans la réception du journal.

Imp. A. Courvoisier. — Chaux-de-Fonds.

Brasserie Hauert

12, Rue de la Serre, 12

Ce soir et jours suivants
à 8 heures du soir 117-1

SOIRÉES

données par la
Famille KRANL
et M. **Samson,** jongleur de première force

Dimanche

DEUX CONCERTS

dès 2 h. après midi et dès 8 h. du soir.

Le Conseil Municipal

a l'honneur de porter à la connaissance du public que dans sa séance du Mercredi 9 Janvier 1884, il s'est constitué de la manière suivante :

Président: M. Arnold Grosjean.
Vice-Président: M. Ami Bourquin.
Secrétaire-Caissier et Directeur de la Police des habitants: M. Fritz Robert-Ducommun.
Directeur des Travaux publics: M. Hans Mathys.

Chaux-de-Fonds, le 12 Janvier 1884.

Au nom du Conseil municipal :
Le Président,
A. Grosjean.
Le Secrétaire,
123-2 Fritz Robert-Ducommun.

COLLÈGE de la Chaux-de-Fonds.

CONFÉRENCE PUBLIQUE

Mardi 15 Janvier 1884, à 8 ½ heures du soir, à l'**Amphithéâtre** du Collège primaire: 128-2

Gustave Droz

par M. John Clerc, prof. à Neuchâtel.

On offre à vendre

par wagons complets ou plus forte quantité, environ (H 145 J) 125-2

200 stères

de bons rondins hêtre et sapin. - S'adresser au plus vite à M. **Charles Rossé,** marchand de bois, à **Court** (Jura Bernois).

HOTEL DE LA GARE

Lundi soir, 14 courant

Civet de lièvre

126-1

Avis aux ménagères.

M. Henri FAVRE, ferblantier, nouvellement établi à l'**Immobilière,** près de l'épicerie Froidevaux, se recommande pour rhabillages en tous genres, concernant son métier; ouvrage prompt et fidèle.

Il se charge aussi de l'ouvrage neuf. 122-3

- AVIS -

Une jeune personne qui a reçu une bonne éducation, ayant quelques heures disponibles, recevrait quelques jeunes enfants, auxquels elle donnerait les premiers principes d'instruction. — Prix modique.

S'adresser au magasin de Bijouterie, rue de l'Envers 10. 124-3

Restaurant du ROC-MIL-DEUX

GARE DES CONVERS 108-1

- Dimanche 13 Janvier 1884 -

Bondelles fraîches

et Beignets.

Se recommande A. Girard.

Tailleuse.

Une dame, bonne tailleuse, désire trouver de l'ouvrage à la maison ou en journées. — S'adresser rue du Manège 16, au premier étage. 93-2

Restaurant de BEL-AIR

Dimanche 13 Janvier 1884
dès 2½ heures après midi

GRAND CONCERT

donné par la Société

-L'ODÉON-

sous la direction
DE M. J.-B. DIETRICH

PROGRAMME

1re Partie

1. Marche (orchestre) . . J.-B. Dietrich
2. Ouverture (Cavalerie légère) . . . . . Suppé.
3. *Jocelyn*, chant pour ténor, avec accompagnement d'orchestre, M. Jaquemot . . . . . Bordèse.
4. *Feuilles d'album*, solo pour flûte, M. H. R. . Tillmetz.
5. Polka, solo pour cornet et orchestre . . . . Faust.

IIme Partie.

1. Duo de *Sémiramis*, (orchestre) . . . . . Rossini.
2. Valse, *Souvenir de l'île de St-Pierre* (orchestre) Dietrich.
3. Solo pour violon (M. J.-B. Dietrich) . . . . . .
4. Nocturne (orchestre) . Lœfler.
5. Galop, *Wiener - Leben* (orchestre) . . . . Strauss.

Entrée: 50 ct. 129-1

ORCHESTRE L'ESPÉRANCE

Dimanche 13 Janvier 1884
DANS LA
Grande Salle des Armes-Réunies
dès 8 heures du soir

SOIRÉE Familière

offerte exclusivement
aux familles des membres actifs et passifs de la Société.

Nota. — Messieurs les Membres Passifs sont priés de se munir de leur carte de saison. 106-1

Restaurant de la RECORNE

Tous les jours, **Ramequins, Fondues**
— **Soupers** sur commande. —
Vins de premier choix.

Se recommande
101-2 Le Tenancier.

Il a été volé, mercredi, entre 6 et 8 heures du soir, dans la maison n° 7, rue de la Cure, une caisse contenant de l'absinthe et du vermouth. — Les personnes qui pourraient en donner des renseignements, sont priées de les transmettre dans la dite maison, au rez-de-chaussée. 90-1

Hôtel de la Croix fédérale

Crêt-du-Locle

Dimanche 13 Janvier 1884

Bondelles

Se recommande
84-1 F. Friedli.

Hiermit beehre ich mich ergebenst mitzutheilen, dass Herr **Karl Falkenstein** (seit 10 Jahren in der Uhrenbranche thætig) mit heutigem als Theilhaber in meine En-gros Uhrenhandlung eingetreten ist und wird dieselbe unter der Firma **Sigmund Stern & Cie** fortgeführt.

Frankfurt a/M., 1er Janvier 1884.
115-3 **Sigmund Stern.**

Commerce.

Deux dames de toute moralité désireraient reprendre la suite d'un petit commerce, ou à défaut accepteraient la représentation d'une maison de gros (articles mercerie, nouveautés, ou autres). Elles seraient disposées à s'établir soit dans le canton de Vaud, soit dans celui de Neuchâtel.

Adresser les offres sous pli cacheté aux initiales C. R., bureau de l'Impartial. 113-3

Grande Salle des Armes-Réunies

Dimanche 13 Janvier 1884
dès 2 heures après midi

GRAND CONCERT

DONNÉ PAR

Le Männerchor „Frohsinn"

ET

La Symphonie, orchestre de Villeret

PROGRAMME:

Ire Partie

1. Marche de l'empereur François Joseph (orchestre) . Strauss
2. *Lobgesang* (Frohsinn). . Schubert
3. *Ihr lieben Vœglein* (double quatuor) . . . . . Heim.
4. *Poète et Paysan*, ouverture (orchestre) . . . . . Suppé
5. *Sehnsucht nach den Bergen* (Frohsinn) . . . Schletterer
6. *Sérénade* (double quatuor) Kreutzer
7. *Minnelieder*, valse (orch.) Faust

IIme Partie.

8. *Im Frühling* (Frohsinn) . Heim
9. *Die Abfahrt von der Alp* (quatuor) . . . . . J. Wepf
10. *Margret am Thore* (Frohsinn) . . . . . Attenhofer
11. Air de l'opéra *La Bohémienne* (orchestre) . . . Balfe
12. *Das Schœnste in der Schweiz* (Frohsinn) . . Neuenschwander
13. *Tanz* (Frohsinn) . . . J. Otto
14. *Milady*, schottisch (orch.) Faust

Entrée : 50 et. 111-1

THÉATRE de la Chaux-de-Fonds

Lundi 21 Janvier 1884
à 8 heures du soir

Grand CONCERT

donné par Mademoiselle

DYNA BEUMER

Cantatrice belge

M. **BÆHRING,** professeur,
avec le concours de
Mlle **E. PANTILLON,** pianiste
élève de M. Bæhring. 75-1

Le programme paraîtra prochainement.

IVA-CHARTREUSE

Très fine liqueur, préparée avec l'Iva et autres plantes les plus aromatiques et stomachiques de nos Alpes.

Préparations spéciales d'Iva.

Dépôts pour la Chaux-de-Fonds: Pharmacies BOISOT et MONNIER. 98-3

Charcuterie A. RICHARD

33, Rue des Arts, 33

Dès ce jour, **veau** 1re qualité, à **75** ct. le demi-kilo; **jambon** et **saucisses** bien conditionnées; boudin, atriaux et saucisses à rôtir, tous les mercredis; **salamis,** première qualité. — Grand choix de **conserves alimentaires.** 77-2

Charcuterie Girard

62, Rue du Parc, 62

Dès aujourd'hui
Bœuf, première qualité
90 ct. le ½ kilo. 44-3
Veau, première qualité
85 ct. le ½ kilo.

Se recommande à sa bonne clientèle pour tout ce qui concerne son état.

Associé.

Une personne, pouvant disposer d'un certain capital, cherche un associé commerçant, établi dans la localité; on donnerait la préférence à un commerce d'horlogerie. — S'adresser poste restante, sous les initiales P. R. 66-4

Grande Salle Boulevard de la Gare

Dimanche 13 Janvier 1884
dès 2 h. après midi

GRAND CONCERT

donné par la Société de musique

la Fanfare Montagnarde

sous la direction de M. Sébastien Mayr.

PROGRAMME:

1re Partie: 105-1

1. *Infanterie et Cavalerie*, Pas redoublé . . . . Mayr
2. *Férosa*, polka-mazurka . L. Stetefeld
3. *La fiancée du Contrebandier*, ouverture . . . C. Bohm.
4. *Salut à Zurich!* grande valse. . . . . Frantz Abt
5. *Grand-air varié* . . . J. Clément

2me Partie

6. *Marche Indienne* . . A. Sellenich
7. Ouverture de Concert . Keler-Bela
8. *Gourmand*, polka . . E. Waldteufel
9. Finale de *Lucia de Lammermoor* . . . . . Donizetti
10. *Gymnastique*, Pas redoublé S. Mayr

ENTRÉE LIBRE

AUX MÈRES DE FAMILLE

COLLIERS électro-moteurs

appelés à faciliter et avancer
la dentition chez les enfants

Dépôt général pour la Suisse romande, chez M. **J.-V. Quilleret,** rue du Pont 13, Chaux-de-Fonds. 3124-8

Pour Bals et Soirées.

Le magasin **A. Bourquin-Huguenin** est toujours bien assorti en ruches, dentelles, balayeuses, fleurs, rubans, éventails blancs et noirs, sorties de bal, châles russes blancs, gants à 2, 4 et 6 boutons.

Tous ces articles sont marqués aux prix les plus modiques, et sont de toute fraîcheur. 72-1

Accord et réparation de pianos

orgues, harmoniums.

Ouvrage soigné, prix modérés.
S'adr. au bureau de l'Impartial. 83-2

Gorgonzola.

véritable

Comestibles Ch. SEINET, Place Neuve, n° 10. maison Mme Douillot. 3438-2

A louer pour le 23 Avril 1884

plusieurs **logements** de 3 à 4 pièces, au soleil, dans des maisons d'ordre, aux alentours de la gare. 100-2

S'adresser au Bureau du notaire Jules Soguel, Paix 19, à la Chaux-de-Fonds.

Apprenti.

Une maison d'horlogerie de la place demande un jeune homme actif et intelligent comme apprenti de commerce. Conditions favorables. — S'adresser au bureau de l'Impartial. 114-2

On demande à emprunter, huit mille francs, au 7 % d'intérêt, sous bonnes garanties, pour une entreprise lucrative en pleine activité. — S'adresser sous initiales A. B. 100, poste restante Chaux-de-Fonds. 104-2

COURS DE DANSE

12 leçons . . . fr. 10

Le cours commencera dans la 4me semaine de Janvier et se donnera dans la grande salle de l'hôtel du Guillaume-Tell. — La liste d'inscriptions est déposée au **magasin de fers Georges DuBois,** place de l'hôtel de ville, où tous les renseignements seront fournis. 88-2

Grand appartement

composé de 7 pièces, avec les dépendances situé rue Léopold Robert, à louer pour St-Georges ou St-Martin 1884. — S'adresser au bureau de l'Impartial. 20-3

VENTE D'UNE MAISON
SUR LA PLACE NEUVE
de la Chaux-de-Fonds

Les héritiers de M. Jean Siegrist exposent en vente, aux enchères publiques, par voie de minute, l'immeuble ci-après désigné:

Une maison d'habitation de deux étages sur le rez-de-chaussée et une adjonction au Nord, renfermant restaurant, magasin et appartements avec toutes leurs dépendances et terrains d'aisances.

Cette maison porte le N° 10 de la rue Neuve, au village de la Chaux-de-Fonds.

Par sa situation très avantageuse, elle peut être utilisée à diverses destinations.

La vente aura lieu dans une passation publique, à l'Hôtel-de-Ville de la Chaux-de-Fonds, le **mercredi 30 janvier** 1884, dès les deux heures de l'après-midi.

L'adjudication sera prononcée, si le prix atteint est jugé suffisant, ce que les exposants annonceront dans l'heure qui suivra la clôture des enchères.

Pour voir l'immeuble, s'adresser à M. Louis GAILLARD, rue Neuve 12, et pour prendre connaissance du cahier des charges, au bureau du notaire Jules SOGUEL, rue de la Paix 19, à la Chaux-de-Fonds.

51-3

Commission du Commerce.

Cours gratuit de comptabilité, donné au Collège primaire, le **lundi 14 janvier,** à 8 1/2 heures du soir, par Alfred Renaud, maître de Tenue de livres à l'école industrielle.

Le Cours sera divisé en deux parties: 1er cours, partie simple, le lundi; 2me cours, partie double, le jeudi.

Il sera donné en outre quelques leçons sur les alliages.

Toutes les personnes disposées à suivre ces leçons sont priées de se faire inscrire chez M. Renaud, Fleurs 10.

Le matériel nécessaire sera fourni contre fr. 2 par cours, versés en souscrivant.

La première séance aura lieu le **lundi 17 Janvier 1884.** 3530-2

PATINAGE
GLACE MAGNIFIQUE
Avis aux amateurs. 110-1

Rhumatisme.

Le véritable **Pain-Expeller** à la marque «ancre» guérit infailliblement le rhumatisme, lumbago, sciatique, névralgie, etc.

Dépôts:
Pharmacies **A. Gagnebin** et **W. Beeh,**
à la Chaux-de-Fonds.
Demandez l'instruction. 2880-23

ÉCOLE D'HORLOGERIE
Cours public et gratuit et théorie appliquée à l'horlogerie.

Ce cours, divisé en douze leçons, comprendra: l'historique de l'horlogerie, les notions élémentaires de la mesure du temps, — l'étude du moteur dans les horloges et les montres, — l'étude du rouage, soit la détermination des relations qui doivent exister entre les nombres de tours, les nombres de dents et les grandeurs des mobiles, ainsi que les formes à donner aux dents et aux ailes, — de l'échappement, généralités, échappements à ancre, à cylindre, à duplex, à détente, — du régulateur des horloges et des montres, — outils de mesurage.

Les leçons seront données par le directeur, chaque mercredi, à 8 1/2 heures du soir, au bâtiment du Juventuti, à partir du 9 janvier.

50-1 LE COMITÉ.

Vient de paraître
MÉMOIRES
d'un Soldat
DE L'ARMÉE DU RHIN
Prisonnier de guerre en 1870-1871
par E. D.
1 brochure de 48 pages. — Prix: 60 ct.

En vente chez les principaux libraires et marchands de tabacs. 3535-1

VIN ROUGE, ST-GEORGES, garanti pur
— Chaque envoi est analysé —

En dépôt, au prix de 55 ct. le litre, chez

MM	Aug. FLOTRON-ROBERT,	Hôtel-de-Ville 33
	ED. FAIVRE,	Boucherie 14
	CÉSAR HUGUENIN,	Balance 5
	PHILIPPE GIRARD,	Parc 65
	PAUL REYMOND,	Demoiselle 59
	JACQUES REUCHE,	Charrière 3
	E. WUITHIER-ROBERT,	Fleurs 12
Mme	SOPHIE MATHEY-MAIRE,	Jaquet-Droz 21
MM.	EUGÈNE DUBOIS,	Serre 55
	EUGÈNE JACCARD-SANDOZ,	Industrie 7
	EDOUARD CHAPPUIS,	Progrès 79
	ALEXANDRE RITTER,	Fritz Courvoisier 36 A
	SAMUEL LEUBA,	Temple Allemand 17

On acceptera encore des dépositaires dans les rues non représentées.
Adresser les offres: Case 1235, en Ville. 3308-20

A Chaux-de-Fonds, chez M. **W. Beeh,** pharmacien. 3233

THÉ PURGATIF
DE CHAMBARD

Ce Thé, uniquement composé de plantes et de fleurs, d'un goût très agréable, purge lentement, sans dérangement et sans fatigue. Aussi les personnes les plus difficiles le prennent-elles avec plaisir. Il débarrasse l'estomac de la bile, des glaires et des humeurs, entretient le ventre libre, active les fonctions digestives et facilite la circulation du sang. Grâce à ses propriétés, il réussit toujours contre les **Maux de tête, Migraines, Etourdissements, Maux de cœur, Palpitations, Mauvaises digestions, Constipation,** et dans toutes les indispositions où il est nécessaire de dégager l'estomac et les intestins.

Exiger la Marque de Fabrique.

VENTE EN GROS à PARIS, chez A. SICRE, 13, rue Bertin-Poirée.
DÉTAIL: dans toutes les bonnes Pharmacies. — Prix par Boîte, 1 fr. 25

A Chaux-de-Fonds, chez M. **W. Beeh,** pharmacien. 2878-9

CAVE POPULAIRE
18, Rue du Collège, 18
MAISON FONDÉE à GENÈVE en 1872

Vins de Ménage à emporter
— à 50, 60 et 70 ct. le litre — 1-22

Spécialité de Vins fins et Liqueurs
Bordeaux, Bourgogne, Mâcon, Beaujolais, Neuchâtel, Pyrénées, Madère, Malaga Kirsch, Rhum, Cognac, Absinthe, Vermouth.
Toutes ces marchandises sont de 1er choix et à prix modérés.

Dépôt de **Savons de Marseille.** – Vente au détail à 75 ct. le kilo.

FONTE ET ACHAT
de MATIÈRES OR et ARGENT
MAISON Vve A. COURVOISIER
Rue de la Demoiselle 14 A — CHAUX-DE-FONDS

ACHAT DE LINGOTS
Polissage, Dorage, Adoucissage
Bijouterie
ARGENTERIE
etc.

FONTE ET PRÉPARATION
de déchets de toutes espèces.
ACHAT DE BALAYURES
Or & Argent.
etc. 3405-1

-- Aux prix les plus avantageux. --

AU MAGASIN
EUGÈNE DRESCO, ferblantier lampiste
rue de la Serre, maison Dubois-Sterky

Grand assortiment de **tous les articles de ménage,** en ferblanterie, fer battu, tôle vernie, coutellerie, services de table, brosses en tous genres, casserolles en fer et en cuivre, moulins à café, fers à charbon, couleuses à lessive, caisses à balayures en forte tôle.

Grand choix de lampes suspension et autres, fournitures pour lampes.

Un solde de **patins** en liquidation, cédés au prix de facture.

Il se recommande également pour les réparations et transformations de lampes, ainsi que pour tout ce qui concerne son état. 3536-1

Ouvrage prompt et prix modique.

THÉATRE de la Chaux-de-Fonds
Mercredi 16 Janvier 1884
Bureaux: 7 1/2 h. Concert: 8 h.

GRAND
CONCERT
DONNÉ PAR
LA JEUNE PIANISTE
Clotilde Gianoli
âgée de 11 ans
ayant obtenu plusieurs premiers prix au Conservatoire de Genève, et
M. PROVESI
professeur de violoncelle, élève du Conservatoire de Milan
avec le bienveillant concours de la
SOCIÉTÉ DE MUSIQUE MILITAIRE
LES ARMES-RÉUNIES
PRIX DES PLACES
Balcons, fr. 2»50. — Premières, fr. 2. — Fauteuils, fr. 2. — Parterre et Secondes, fr. 1»25. — Troisièmes, 75 ct. 132-3

On peut se procurer des billets à l'avance chez MM. Léopold Beck et Jules Perregaux, magasins de musique; chez M. Sagne, et le soir à la porte du théâtre.

Société de Construction
POUR LA
CHAUX-DE-FONDS

Dans sa séance de ce jour, le Conseil d'administration a procédé au tirage au sort de 24 titres de l'emprunt de 1872.

Les numéros sortis sont:

Première série: 1, 3, 21, 28, 65, 66. 68, 79, 80, 81, 92, 120.

Deuxième série: 121, 142, 159, 161, 162, 163, 179, 180, 201, 207, 213, 226.

Les titres ci-dessus indiqués seront remboursés le **30 juin 1884,** à la Caisse de la Société, rue Fritz Courvoisier, 9, contre remise des titres, accompagnés des coupons non échus.

Ces titres cesseront de porter intérêts de plein droit dès le 30 juin 1884.

Chaux-de-Fonds, le 22 Décembre 1883.

3531-1 *Le Conseil d'administration.*

— AVIS —

Les clients de la **Boucherie Sociale,** qui paient au comptant, sont priés de présenter, sans retard, leurs carnets aux bureaux des deux débits, rue de la Ronde ou rue du Parc, pour les faire additionner et porter les montants aux registres d'inscriptions, afin de préparer l'opération de la répartition des bénéfices de 1883, qui aura lieu au courant du mois de février prochain.

Chaux-de-Fonds, le 31 Décembre 1883.

LE COMITÉ
3597-1 **de la Boucherie Sociale.**

MANGEAILLE D'OISEAUX

J'offre, en prenant 5 kilos au moins de chaque espèce:

	le kilo
Pain de canari	fr. —»60
Millet en épi, le paqt de 50 environ, Ire qualité	» 1»40
Millet blanc, pur, Ire qualité	» —»60
Millet jaune	» —»50
Chanvre de Brisgau	» —»55
Grus d'avoine	» —»60
Rave (graine)	» —»70
Tournesol	» 1»20
Maïs en grappe	» —»30
Maïs en grain	» —»30
Poisettes	» —»30
Oeufs de fourmis	» 6»—
Salade (graine)	» 4»—

Pois Victoria, non pelés (pour la soupe), Ire qualité, à 55 ct. le kilo.

Gustave HOCH, marchd grainier,
3442-1 Chaux-de-Fonds.

LE DÉPOT
de l'Elixir de J.-L.-F. GIRARD
pour la guérison
des Maux de Dents
est actuellement à 1654-2
L'IMPRIMERIE A. COURVOISIER
1, Rue du Marché, 1.

Municipalité de la Chaux-de-Fonds

Le Bureau du Conseil général,

Vu l'article 28 de la Loi sur les Communes et Municipalités,

Vu l'article 14 du Règlement général de la Municipalité de la Chaux-de-Fonds,

Attendu que sur les 40 membres du Conseil général élus les 8, 9, 22 et 23 décembre 1883, sept ont été appelés aux fonctions de membres du Conseil municipal, savoir:

MM. Arnold Grosjean, Ami Bourquin, Fritz Robert-Ducommun, Hans Mathys, Donat Fer, Euègne Wille et Ariste Robert.

Et que quatre ont refusé leur nomination MM. Henri-François Ducommun, Emile Blandenier, Fritz Kocher et Paul Vuille; qu'il existe ainsi onze vacances et qu'il y a lieu par conséquent de convoquer les électeurs pour compléter le nombre des membres du Conseil général;

ARRÊTE :

I. Les élections complémentaires pour la nomination de onze membres du Conseil général auront lieu les Samedi 19 et Dimanche 20 Janvier 1884,

II. Le Conseil municipal est chargé de pourvoir à l'exécution du présent arrêté et spécialement de composer le Bureau électoral et le Bureau de dépouillement.

Chaux-de-Fonds, le 4 Janvier 1884.

Au nom du Bureau du Conseil général :

Le Président,
JULES SOGUEL.

Le Secrétaire,
ALFRED RENAUD.

Le Conseil municipal,

Vu l'arrêté ci-dessus fixant aux 19 et 20 janvier courant l'élection de onze membres du Conseil général,

Vu l'article 34, dernier alinéa de la Loi sur les Communes et Municipalités, ainsi conçu :

« Le mode d'élection doit être conforme » à la Loi sur l'élection des députés au » Grand Conseil,»

ARRÊTE :

I. Le Bureau électoral siègera au second étage de l'hôtel de ville le Samedi 19 Janvier 1884, de 1 heure de l'après-midi à 8 heures du soir et le Dimanche 20 Janvier, de 8 heures du matin à midi, pour délivrer les bulletins de vote aux électeurs.

II. Ce bulletin de vote consistera en une enveloppe timbrée au moyen de laquelle l'électeur votera immédiatement, soit en inscrivant sur l'enveloppe les candidats de son choix, soit en insérant dans cette enveloppe un bulletin contenant les noms de ces candidats.

III. Un bureau spécial se réunira le Dimanche 20 Janvier à midi, pour ouvrir les urnes en présence du public et procéder au dépouillement.

IV. Le Bureau électoral et le Bureau de dépouillement dressent un procès-verbal de leurs opérations.

V. Sont désignés pour faire partie du Bureau électoral et du Bureau de dépouillement :

Bureau électoral :

Les citoyens : Robert Léon, *président;* Sandoz Edouard, *vice-président;* Landry Pierre-Frédéric, Schmidt Charles-Léon, Perrenoud Edouard, Robert Paul-Eugène, Vœgeli Jean, Aubert Eugène-Jules, Aufranc Frédéric-Rodolphe, Anderegg Albert, Barth Georges-Albert, Kurz Samuel, Gogler Charles-Adolphe, Reussner Louis, Erny Antoine.

Bureau de dépouillement:

Les citoyens : Lehmann Henri, *président;* Jaquet Louis-Arnold, *vice-président;* Reymond Charles, Munger Alcide-Arnold, Lebet Louis-Arthur, Cornioley John-Nelsen, Landerer Auguste, Deckelmann Charles, Bourquin Jules-James, Evard Arnold, Ducommun-Robert Fritz, Gruet Fritz-Edouard, Courvoisier Jules, Cart Henri, Ducommun Charles.

Chaux-de-Fonds, le 4 Janvier 1884.

Au nom du Conseil municipal :

Le Président,
86-2 A. GROSJEAN.

Le Secrétaire,
Fritz ROBERT-DUCOMMUN.

GUÉRISON

des cors, œils de perdrix, ampoules, verrues, oignons, durillons, ongles rentrés et autres infirmités du même genre.

M. **UCCELLOTTI** a l'honneur d'informer le public qu'il séjournera pendant quelques jours à la Chaux-de-Fonds. Il recevra tous les jours, de 9 heures du matin à 4 heures du soir, à l'**hôtel du Guillaume Tell, chambre n° 5.** 24-1

EGLISE NATIONALE

Installation de M. le pasteur PAUL BOREL, le Dimanche 13 Janvier, à 9 ½ heures du matin. 103-1

Chœur mixte.

La collecte, vivement recommandée, est affectée au fonds spécial de l'Eglise.

AVIS. — C'est M. le pasteur Doutrebande qui est président du Collège des Anciens pour l'année 1884.

ENDUIT pour LA CHAUSSURE

Ce produit à base de caoutchouc, garanti sans acide, rend la chaussure imperméable et lui conserve son élasticité; étant très fluide, il pénètre promptement dans le cuir et en obstrue les pores, préservant ainsi les pieds du froid et de l'humidité; il n'a aucune odeur et ne salit pas. S'emploie à froid ou à chaud.

Prix du flacon: 60 centimes.

Se vend chez Mme **H. Ulrich,** rue du Grenier 26; dans les magasins d'épicerie de MM. **P. Perret-Gentil,** Demoiselle 55.
Klopfenstein, rue du Parc 70.
Jacob Wälti, rue du Puits 21.
J.-S. Schneider, rue Fritz Courv. 20
Alex. Stauffer, rue de l'Hôtel-de-Ville 34, et dans les magasins de tabacs de M. **L.-Aug. Barbezat,** rue Léopold Robert 23, et rue de la Balance 13. 3361-2

HUMBERT-GÉRARD

Consultations de 8 ½ à 11 ½ heures et de 1 ½ à 5 ½ heures 32-5

13, RUE DES ARTS, 13

Graisse pour la Chaussure

Ne contenant que des matières servant à la fabrication et à la conservation du cuir.

En boîtes de fer-blanc de 250 gr. à 70 ct.
Id. de 500 gr. à fr. 1»30

Dépôt à la Chaux-de-Fonds, chez MM. **Messerli & Fuog,** marchands de cuirs, rue du Puits 8. 2845-1

On demande des revendeurs.

Un remonteur connaissant les échappements ancre et cylindre pour petites pièces remontoirs, désire trouver une place dans un bon comptoir de la localité. Bonnes références. S'adresser par lettre aux initiales F. P., au bureau de l'IMPARTIAL. 130-3

Un bon démonteur et remonteur pour remontoirs ancre, connaissant très bien les échappements, désire se placer au plus vite dans un bon comptoir de la localité. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 121-3

Une jeune demoiselle sachant le français et l'allemand et ayant reçu une bonne instruction, cherche un emploi dans un bureau ou dans un magasin. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 81-3

Un jeune homme de la Suisse allemande, ayant déjà servi pendant un an et demi dans un magasin d'épicerie et mercerie, cherche une place dans la Suisse française pour terminer son apprentissage. Il entrerait aussi dans tout autre genre de commerce. Pour renseignements, s'adresser à M. Marcelin Renaud, Crêt-vaillant 116, Locle. 37-2

Un homme de confiance, célibataire, âgé de 30 ans, cherche une place comme homme de peine ou commissionnaire. — S'adresser à M. A. Bonsack, rue de la Chapelle 23. 70-1

Apprentie. On demande de suite une apprentie polisseuse de boîtes or. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 119 3

Dans un comptoir de la localité on demande, pour fin Janvier courant, un **visiteur acheveur,** bien au courant de l'achevage des petites montres or légères et connaissant parfaitement les échappements ancre et cyl. — Bonne conduite à toute épreuve est exigée. — S'adresser par lettre affranchie : S. K. 625, poste Chaux-de Fonds. — Prière d'indiquer la dernière place occupée. 102-2

Nickeleuses. On demande de suite deux ouvrières nickeleuses — A la même adresse on louerait une **chambre** à un ou deux messieurs.

S'adresser rue de l'Industrie 23, au troisième étage. 85-1

Une jeune fille bien recommandée, ayant fait un service de fille de chambre, sachant bien travailler, laver et repasser et à laquelle on apprendrait à cuisiner, trouverait à se placer chez M. Droz-Perret, rue de la Paix, 13. 87-2

Apprentie. On demande une jeune fille de toute moralité comme **apprentie-tailleuse;** elle devrait être logée et nourrie chez ses parents.

S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 96-2

Remonteur. On demande un bon remonteur pour petites pièces 13 lignes remontoirs.

S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 68-1

Graveur de lettres. On demande de suite, pour un bon atelier hors de la localité, un ouvrier valant 5 à 6 francs par jour. Ouvrage suivi, garanti. Inutile à un ouvrier irrégulier de se présenter. — S'adresser au bureau de l'Impartial. 16-1

Apprenti. On demande un apprenti pour lui enseigner le repassage et remontage, genres soignés. On préférerait un jeune homme âgé de 15 ans qui saurait limer et tourner; il serait logé et nourri chez son patron. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 8-1

A la même adresse, **à vendre** plusieurs **canaris hollandais,** pure race, mâles et femelles.

On demande une personne capable de terminer des montres bon courant, les boîtes et les mouvements lui seraient fournis. --- S'adresser au bureau de l'Impartial. 25-1

Apprenties. On demande de suite une ou deux jeunes filles, apprenties peintres en cadrans.

S'adresser rue des Terreaux 14, au pignon. 67-1

Apprenti. On demande un apprenti graveur ou guillocheur; on le rétribuerait dès son entrée. S'adresser à l'atelier Armand Perrette, rue du Collège 10. 69-1

Commissionnaire. On demande un jeune homme ne fréquentant plus l'école, pour commissionnaire.

S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 71-1

Remonteurs. On demande deux **bons remonteurs** pour la montre 13 lignes. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 78-1

A louer pour St-Georges 1884, un **joli local,** bien éclairé et situé à proximité de la gare, pouvant servir de comptoir ou d'atelier. — S'adresser au bureau de l'Impartial. 80-5

Appartement. A louer, pour St-Georges 1884, à des personnes de toute moralité, un bel appartement avec jardin et dépendances. situé au Valanvron. — S'adresser à M. Louis Liechti, au Valanvron 22. 55-4

Cave. A louer de suite une **cave.** S'adresser rue de l'Hôtel-de-Ville 27. 120-3

A louer de suite ou pour St-Georges 1884, plusieurs **beaux logements.** — S'adresser au restaurant L'Héritier, Boulevard de la gare. 3507-13

Chambre. A louer, à un ou deux messieurs, pour la fin du mois, une belle grande chambre meublée, au soleil levant et indépendante, située près du Collège. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 107-3

A louer pour St-Georges 1884, un cabinet avec cuisine.

S'adresser rue de la Demoiselle n° 72, au premier étage. 92-2

A louer de suite ou pour St-Georges, un **petit logement** d'une chambre, cuisine et dépendances, à une ou deux personnes tranquilles et de toute moralité. - S'adresser rue de la Demoiselle 35, au deuxième étage. 97-2

Chambre. A louer, pour la fin du mois, une jolie chambre meublée, au soleil, à un ou deux messieurs tranquilles, travaillant dehors. — S'adresser rue du Puits 15, au 1er à gauche. 94-2

Cabinet. A louer, pour le 15 courant ou fin du mois, un beau cabinet meublé ou non, au soleil. S'adresser rue du Soleil 15, deuxième étage. 95-2

Logement. Un ménage de 3 personnes demande à louer, de suite ou pour St-Georges 1884, un logement de 2 ou 3 pièces. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 52-1

Chambre. Un Monsieur offre à partager sa chambre avec un jeune homme rangé. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 38-1

Chambre. Une demoiselle de toute moralité désire partager sa chambre avec une personne de son sexe.

S'adresser rue de la Ronde 19, deuxième étage. 79-1

On demande à louer, un **atelier** à proximité de la rue Neuve. — S'adresser au comptoir Couleru-Meuri, rue Neuve 9. 131-3

Un monsieur employé de bureau, demande à louer une belle chambre, bien meublée, exposée au soleil et située autant que possible au centre de la ville. — Adresser les offres avec prix aux initiales B. H., au bureau de l'IMPARTIAL. 113-3

On cherche à louer dans le quartier de l'Abeille ou près de la gare, un **petit logement** situé au rez-de-chaussée et propre à l'établissement d'un petit magasin d'épicerie. - S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 54-3

On demande à louer pour St Martin 1884, un **appartement** de 3 ou 4 pièces, situé au centre du village. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 39-1

On demande à acheter, d'occasion, un **petit lit** pour enfant.

S'adresser rue St-Pierre 14, au premier étage. 116-2

On demande à acheter un **tour à pivoter,** en bon état. — S'adresser chez Mme veuve Brun, rue du Soleil 21. 82-1

Potager. A vendre, à un prix avantageux, pour cause de départ, un **potager en bon état.** — S'adresser à M. Ed. Hofmann, rue Léopold Robert 9. 91-2

Potager. A vendre, un beau et bon **potager peu usagé,** avec ses accessoires. — S'adresser rue de la Demoiselle 57, au plainpied. 99-2

A vendre un stock d'horlogerie, consistant en pièces à clef, ancre de 14 à 20 lignes, ébauches, finissages et échappements faits; plus 11 douz. remontoirs avec finissages, 19 et 20 lignes, ancre. — S'adresser à M. Fritz Richard, Envers 34, Chaux-de-Fonds. 18-2

Perdu une **bâche d'omnibus,** dans la rue Léopold Robert. — La rapporter à l'hôtel du Lion d'Or, contre récompense. 127-3

ÉTAT DES BESTIAUX
abattus aux abattoirs

du 29 Décembre 1883 au 5 Janvier 1884.

NOMS des bouchers.	Chèvres.		Taureaux.	Bœufs.	Vaches.	Génisses.	Porcs.	Veaux.	Moutons.
Boucherie Sociale	—	—	—	7	—	—	7	11	5
Alfred Farny	—	—	—	5	—	—	3	10	6
Julien Favre	—	—	—	3	—	—	4	5	2
Marx Metzger	—	—	—	4	—	—	—	6	2
Hermann Gratwohl	—	—	—	1	—	—	2	2	2
Gottlieb Kocher	—	—	—	1	—	—	—	1	—
Jean Gnægi fils	—	—	—	—	—	—	1	3	1
Jean Wutrich	—	—	—	2	—	—	1	3	2
Daniel Zuberbühler	—	—	—	—	—	—	—	1	1
Ferdinand Epplé père	—	—	—	1	—	—	4	1	1
Abram Rueff	—	—	—	2	—	—	—	2	1
Fritz Roth	—	—	—	1	—	—	1	2	2
Ulrich Pupikofer	—	—	—	—	—	—	—	3	—
David Denni	—	—	—	—	—	—	11	2	—
Joseph Jenzer	—	—	—	1	—	—	3	2	1
Jean Gnægi père	—	—	—	—	—	—	2	1	—
Veuve Henri Galland	—	—	—	—	—	—	1	—	—
Pierre Widmer	—	—	—	—	—	—	1	—	—
Marie Liniger	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Abram Girard	—	—	—	—	—	—	3	2	—
Albert Ruffli	—	—	—	—	—	—	2	6	—
Albert Richard	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Edouard Galland fils	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Louis Heymann	—	—	—	—	2	—	—	1	—
J.-André Niffenegger	—	—	—	—	—	—	3	—	—
Fritz Heimann	—	—	—	—	—	—	—	4	—
Jean Kohler, particul.	—	—	—	—	—	—	1	—	—
Pierre Oberly, »	—	—	—	—	—	—	1	—	—
Jean Schaller »	—	—	—	—	—	—	1	—	—
Louis Meyer	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Henri Robert	—	—	—	—	—	—	—	—	—
André Fuhrimann	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Henri Zimmermann	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Jean Schaller	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Melchior Alimann	—	—	—	—	—	—	—	—	—
TOTAL	—	—	—	28	2	—	52	68	26